



Aulnay-sous-Bois, le 18 mars 2013

Aux directeurs d'écoles

Objet : Réforme des rythmes scolaires.

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Nationale examine ces jours-ci le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Ce texte, qui porte en particulier sur un changement des rythmes scolaires de l'école primaire, doit conduire à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe et à la programmation des séquences d'enseignement au moment où la faculté de concentration des enfants est la plus grande. Au-delà du respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, cette réforme vise à assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et du temps périscolaire en favorisant des activités sportives, culturelles et artistiques.

A ce stade d'avancée du débat, il apparaît que cette réforme ne va pas sans susciter des interrogations, au demeurant légitimes, de la part des directeurs d'école, mais aussi des enseignants, des parents d'élèves et plus largement de l'ensemble de la communauté éducative. Ces questions, ces doutes, beaucoup parmi vous m'en ont fait part dans la dernière période : je les ai entendus et j'en fais le plus grand cas. Cela demande, en tout état de cause, un temps d'échanges et de partage. Cela demande d'avoir la sagesse de ne rien précipiter et d'engager, avec tous ceux qui le souhaitent, un dialogue et une réflexion approfondis.

Aussi ai-je pris la décision de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires à Aulnay-sous-Bois à la rentrée de septembre 2013. Ce délai supplémentaire devrait permettre de prendre l'exacte mesure des conséquences du changement de rythme en termes d'organisation du temps scolaire et périscolaire. Surtout, nous pourrions mettre à profit les mois à venir pour recueillir les avis et les suggestions des différents partenaires de l'école intéressés à la réforme. Cette concertation, qui pourrait débuter en octobre prochain et dont les modalités restent à préciser, serait un gage de réussite.

En espérant que ces éléments vous auront été utiles, et restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Gérard SEGURA

Maire d'Aulnay-sous-Bois
Vice-Président du Conseil Général

HÔTEL DE VILLE